

Projet: MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA
RÉNOVATION DU MAGASIN DE DÉTAIL - CONSTRUCTION **Émis:** 5 novembre, 2015

Client: MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA **GRC No. projet:** 1915

Préséance: Cet addenda constitue une partie intégrale des documents décrivant tous les aspects des travaux et doit être lu conjointement avec ceux-ci. Cet addenda prend préséance sur toutes les exigences des documents mentionnés ci-haut lorsque ceux-ci sont en contradiction.

Reconnaissance: Indiquer que vous avez bien reçu l'addenda en inscrivant le numéro et la date de l'addenda dans l'espace approprié du formulaire de soumission.

Objet: Cet addenda a pour but de :

- .1 Clarifier les informations fournies dans les spécifications.
- .2 Distribuer de nouveaux dessins et les annexes le cas échéant.

Distribution:

Client
 Mécanique

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DU CANADA

Électrique
 Entrepreneur

Les précisions/clarifications décrites ci-bas font référence aux devis et dessins émis précédemment.

1. Documents joints:

1. N/A

2. Description:

Architecture - Dessins

.1 Item #1 – Référence : Tous les dessins architecturaux.

.1 Clarification : Les références aux détails dans tous les dessins sont aux numéros de dessins (DESSIN NO) et non aux numéros de page (PAGE NO).

.2 Item #2 – Référence : Page A-11 – DÉTAILS DE PORTES

.1 Réviser DESSIN NO de A-10 à A-11.

.3 Item #3 – Référence : Page A-12 – DÉTAILS DE PORTES

.1 Réviser DESSIN NO de A-11 à A-12.

.4 Item #4 – Référence : Page A-13 – DÉTAILS DE PORTES

.1 Réviser DESSIN NO de A-11 à A-13.

.5 Item #5 – Référence : Page A-03 – PLAN DE CONSTRUCTION

- .1 Les nouvelles partitions entre Espace pour futur locataire et les espaces adjacents doivent avoir une résistance au feu d'une heure (1h) et être construit conformément au ULC W407. Inclure de l'isolant acoustique en matelas de 38mm à l'intérieur de la cavité.
- .2 Référence au détail pour DR01 à reviser de « MW/36 » à « A/10 ».
- .3 Référence au détail pour DR02 à reviser de « MW/36 » à « A/10 ».
- .4 Référence au détail pour DR03 à reviser de « A/10 » à « A/11 ».
- .5 Référence au détail pour DR04 à reviser de « A/10 » à « A/11 ».
- .6 Référence au détail pour DR05 à reviser de « A/11 » à « A/12 ».
- .7 Référence au détail pour DR06 à reviser de « A/11 » à « A/12 ».
- .8 Référence au détail pour DR07 à reviser de « A-11/M » à « A/13 ».

.6 Item #6 – Référence : Page A-05 – PLAN RÉFLÉCHI DU PLAFOND.

- .1 Reviser la note de façon à se lire : « L'ENFONCEMENT DE PLAFOND DES LUMINAIRES ENCASTRÉS SERA PEINT EN GRIS FONCÉ – FINI J4, SE RÉFÉRER AU DÉTAIL 1/A-09 ».

.7 Item #7 – Référence : Page A-07 – PLAN DES FINIS DE PLANCHERS

- .1 Ajouter le symbol B1 pour les nouvelles plinthes de mur dans la Salle d'habillage.

.8 Item #8 – Référence : Page MW-03 – ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES

- .1 Référence au détail « MW/04 PLAFOND/ENFONCEMENT POUR LUMINAIRES DÉTAIL 1 » à reviser à « A/09 » sous « ÉLÉVATION C ».

.9 Item #9 – Référence : Page MW-06 – ÉLÉVATIONS DE LA DEVANTURE DE MAGASIN ET DÉTAILS

- .1 Référence au détail pour DR03 sous « ÉLÉVATION C » et sous « Plan » à reviser de « M/37 » à « A/11 ».

.10 Item #10 – Référence : Page MW-07 – DÉTAILS DES ALENTOURS DU PLACARD D'ÉLECTRICITÉ

- .1 Référence au détail pour DR01 sous « PLAN » à reviser de « M/36 » à « A/10 ».

.11 Item #11 – Référence : Page MW-09 – AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU MUR ARRIÈRE

- .1 Référence au détail pour DR02 sous « AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL DU MUR ARRIÈRE – ÉLÉVATION A » à reviser de « M/36 » à « A/10 ».

. Architecture – Devis

.1 Item #12 – Référence : Section 07 92 00 – Produits d'étanchéité pour joints.

- .1 Ajouter la clause 2.3.4 « Joints dans les linteaux en béton préfabriqués : Tremco Spectrum 4-TS. »

- .2 Item #13 – Référence : Section 09 21 99 Cloisons – travaux de petite envergure.
 - .1 Ajouter la clause 3.5.9 « Appliquer 2 épaisseurs de gypse, 13mm sur les nouvelles cloisons où un fini en béton sera appliqué. »
 - .2 Ajouter la clause 3.5.10 « Appliquer 1 épaisseurs de gypse, 13mm sur les cloisons existantes en gypse où un fini en béton sera appliqué. »
- .3 Item #14 –Section 03 45 00 Béton architectural préfabriqué.
 - .1 Ajouter en entier, la section 03 45 00 Éléments préfabriqués en béton architectural.

Préparé par:



Eric Laflamme
